

## **Lancement de la Chaire Jean-Jacques Laffont**

jeudi 12 février 2015

Contact presse

**Délégation à l'information  
et à la communication**

Tél. : 01 40 15 82 05  
service-presse@culture.gouv.fr



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

# Sommaire

---

Edito de Jean Tirole

**page 3**

La Chaire Jean-Jacques Laffont

**page 4**

Présentation de *Toulouse School of Economics*

**page 6**

Présentation de l'Institut d'Etudes Avancées de Toulouse

**page 7**

Présentation des partenaires

**page 8**

## Edito de Jean Tirole

---

Le lancement de la Chaire Jean-Jacques Laffont en Economie Numérique à Toulouse School of Economics (TSE) et l'Institute of Advanced Studies in Toulouse (IAST) est un moment très important pour les économistes et plus généralement les chercheurs en sciences sociales à Toulouse. C'est aussi un moment clé pour la recherche française sur les conséquences de la numérisation pour notre société. Depuis presque vingt ans, nous conduisons un programme de recherche original sur l'économie de l'information. Ce programme a permis des avancées considérables sur des sujets aussi divers que les marchés bifaces, les moteurs de recherche, la propriété intellectuelle, l'économie du logiciel libre, etc. Le soutien et la vision du ministère de la Culture et de la Communication et des entreprises qui sont associés au lancement de la Chaire Numérique nous permettront des progrès significatifs.

S'appuyant sur les recherches passées, la Chaire étendra son activité au-delà des industries numériques. La numérisation de la société influence toutes les activités humaines ; elle est au cœur des changements économiques et sociétaux du XXI<sup>ème</sup> siècle. La Chaire a l'ambition de contribuer à la compréhension de ces évolutions.

Le lancement de la Chaire Jean-Jacques Laffont au moment où l'IAST trouve sa vitesse de croisière permet d'associer toutes les sciences sociales à l'étude de ces développements. La Chaire aura ainsi une vision holistique des changements sociétaux apportés par la technologie numérique. Au centre de ce travail se trouvera la pléthore d'informations que la numérisation du contenu met à notre disposition. Il y a cinquante ans, un lecteur était contraint par le nombre de livres auxquels il avait accès. Au XXI<sup>ème</sup> siècle, son problème n'est plus de savoir comment utiliser les ressources financières qu'il alloue à la lecture, mais plutôt d'utiliser au mieux le temps (l'attention) qu'il a décidé d'y allouer. Cette économie de l'attention modifie fondamentalement les comportements et les interactions dans les industries de contenu et l'éclairage croisé d'économistes, de psychologues et de sociologues est nécessaire pour en comprendre les tenants et aboutissements.

Pour conduire ce travail, la Chaire comptera sur la compétence et le talent des chercheurs de Toulouse, mais s'appuiera aussi sur nos collègues des autres institutions d'enseignement supérieur et de recherche, en France, en Europe et dans le monde entier. Un programme de visites – s'étendant de séjours d'un mois à un an – sera organisé. Des recrutements sont prévus, à la fois au niveau junior et sénior. De nombreuses conférences et des ateliers réuniront les chercheurs intéressés. Tous les ans un forum de prestige, destiné à un public plus large, réunira à Paris les plus grands noms de la recherche sur l'Economie Numérique. Ainsi la Chaire se veut en dialogue, non seulement avec la communauté des chercheurs, mais aussi avec la société civile, dans toutes ses composantes.

Depuis près de vingt-cinq ans, les économistes de Toulouse ont bénéficié du soutien d'entreprises publiques et privées et d'administrations qui ont compris les contributions que la recherche universitaire peut apporter à leur compréhension du cadre institutionnel dans lequel elles évoluent. Nous sommes très reconnaissants au ministère de la Culture et de la Communication pour le leadership qu'il a exercé dans l'organisation de la Chaire ainsi que pour sa contribution à son financement. Nous sommes aussi très reconnaissants aux entreprises qui ont accepté de se joindre à cette aventure.

Jean Tirole

## Présentation de la Chaire Jean-Jacques Laffont

---

La Chaire Jean-Jacques Laffont est un programme de recherche permanent créé en 2015 dont l'initiative est portée par Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, Jean Tirole, économiste et lauréat du Prix Nobel de l'économie 2015, et la Toulouse School of Economics (TSE) et L'Institut d'Études Avancées de Toulouse (IAST), en hommage au grand économiste Jean-Jacques Laffont, dont les travaux ont permis des avancées majeures dans l'économie publique et la théorie de l'information.

Le développement de la technologie numérique a généré de nombreux nouveaux enjeux, le quotidien des citoyens ainsi que celui des organisations se trouvant en effet transformé en profondeur par l'influence grandissante de la technologie : celle-ci engendre simultanément de nouvelles opportunités et de nouveaux risques.

Ces évolutions remettent en question les modèles traditionnels d'organisation de la création et de la production de contenus et leur rémunération. Dans les industries culturelles en pleine mutation, la facilité grandissante de création et diffusion des contenus a engendré de fortes distorsions dans les rétributions, et bouleversé la chaîne de la valeur, dont découlent de forts enjeux de fiscalité et de régulation.

Comment comprendre les facteurs fondamentaux qui guident ces évolutions ? Quel rôle pour les institutions françaises et européennes ? Comment les artistes, les créateurs, les entreprises, les organisations doivent-ils s'adapter et de quelles politiques publiques ont-ils besoin pour y arriver ?

La Chaire de recherche Jean-Jacques Laffont permettra de porter une réflexion approfondie sur ces problématiques. Elle réunit les meilleurs économistes et chercheurs en sciences sociales de la Toulouse School of Economics, ainsi que des scientifiques internationaux de renom, afin de répondre à ces questions. Il s'agit en effet de mieux comprendre les enjeux des industries culturelles d'aujourd'hui et de demain, afin d'attirer et former en France des talents internationaux, dont les travaux permettront d'asseoir une politique culturelle visionnaire.

La Chaire Jean-Jacques Laffont doit devenir le premier centre de recherche sur l'économie numérique et son influence dans le champ culturel, et former une nouvelle génération d'économistes de la régulation dont les recherches pourront aider les acteurs de la culture, et plus largement accompagner leurs mutations numériques et les administrations dans l'élaboration des politiques publiques.

Cet institut de recherche, basé à Toulouse dans les locaux de la Toulouse School of Economics, dont la création est inaugurée par Fleur Pellerin et Jean Tirole le 12 février 2015, produira des analyses sur de nombreux sujets essentiels, identifiés conjointement par les équipes de chercheurs et celles des partenaires. La Chaire Jean-Jacques Laffont traitera en particulier des problématiques actuelles autour de la rémunération dans la chaîne de valeur numérique, de l'économie de la donnée, de la valorisation des actifs immatériels pour les entreprises et du financement de la création.

La Chaire Jean-Jacques Laffont produira et publiera régulièrement des travaux de recherche dans des revues scientifiques internationales.

## Activités et chiffres clés de la Chaire Numérique

---

<b>Les activités de la Chaire comprendront également :</b>
des ateliers réguliers, un premier sur l'impression 3D aura lieu à Toulouse le 5 mars 2015, les suivants traiteront du marché unique numérique audiovisuel et de l'économie de la donnée
des colloques de recherche à Toulouse, sur une ou deux journées, avec appel à contribution, qui réuniront des chercheurs du monde entier
des séminaires grand public à Paris ou Bruxelles destinés aux décideurs publics et privés sur des questions de politiques économiques ou sociales
un Forum Numérique annuel dont la première édition aura lieu en juin 2015 au ministère de la Culture et de la Communication
les travaux de recherche financés par la Chaire seront inclus dans les documents de travail de TSE et de l'IAST et seront soumis à des revues scientifiques internationales à comité de lecture
des publications et articles destinés au grand public seront commandités par la Chaire
<b>Chiffres clés de la Chaire Numérique :</b>
8 partenaires (ACCOR, SAMSUNG, ORANGE, CDC, Société Générale, SACD, SACEM et le ministère de la Culture et de la Communication)
un noyau de 5 chercheurs mobilisés à temps plein autour de Jean Tirole avec la contribution d'une douzaine de chercheurs résidents et de nombreux visiteurs parmi les plus grands experts mondiaux
5 à 12 événements par an (ateliers, colloques, séminaires)
un forum annuel en juin 2015 au ministère de la Culture et de la Communication



## Présentation de Toulouse School of Economics

---

*Toulouse School of Economics* (TSE) est aujourd'hui l'un des meilleurs centres de recherche en économie au monde et regroupe à Toulouse plus de 160 chercheurs de renommée internationale autour d'un objectif commun d'excellence scientifique.

Imaginé dans les années 80 par l'économiste toulousain Jean-Jacques Laffont, TSE a depuis franchi de nombreux obstacles académiques et institutionnels pour se hisser aux premiers rangs de la recherche mondiale en sciences économiques.

Cette excellence scientifique est régulièrement récompensée et le Prix Nobel décerné en 2014 au président de *Toulouse School of Economics*, Jean Tirole, pour ses travaux au sein du centre de recherche toulousain en est l'illustration la plus éloquente. *Toulouse School of Economics* représente le premier bénéficiaire des financements en économie du Conseil européen de la Recherche (ERC), et est classé 11<sup>e</sup> meilleur département d'économie mondial selon RePEc.

Le succès de TSE s'appuie avant tout sur une politique de recrutement ambitieuse mêlant aussi bien de jeunes chercheurs prometteurs, futurs références des sciences économiques, que des chercheurs confirmés venus à Toulouse pour profiter de l'émulation intellectuelle et de l'excellence scientifiques du centre de recherche en économie.

Depuis 2011, TSE c'est également une grande école au sein de l'université qui accueille chaque année plusieurs centaines d'étudiants pour former les économistes de demain.

## **Présentation de l'Institut d'Études Avancées de Toulouse**

---

L'Institut d'Études Avancées de Toulouse (IAST) est un ambitieux centre de recherche pluridisciplinaire international visant à réduire les barrières académiques entre les différentes disciplines pour répondre au mieux aux problématiques du 21<sup>e</sup> siècle.

Fondé en 2011 par Jean Tirole (Prix Nobel d'économie 2014), l'IAST regroupe aujourd'hui des chercheurs du monde entier autour de neuf disciplines de recherche (anthropologie, biologie, économie, histoire, droit, philosophie, science politique, psychologie et sociologie) et déterminés à partager leurs savoirs.

En quatre années d'existence, l'IAST s'est transformé, passant de l'ombre à la lumière, du centre de recherche balbutiant à une institution reconnue internationalement en constante ébullition. Ce sont cinq conférences et plus de quarante séminaires qui ont été organisés par les chercheurs de l'IAST en 2014, dotant le centre de recherche d'une renommée grandissante.

Ce qui permet aujourd'hui à l'IAST de collaborer de manière soutenue aussi bien avec Toulouse School of Economics, les deux institutions étant géographiquement voisines, qu'avec plusieurs chercheurs de la région toulousaine et avec et surtout de nombreux chercheurs internationaux.

# Présentation des partenaires

---



## **Le groupe hôtelier Accor en quelques mots**

---

Premier opérateur hôtelier mondial avec 470 000 chambres dans 3700 hôtels, Accor est présent dans 92 pays avec 14 marques de renommée internationale. Organisé autour de deux entités, le Groupe met au service de ses clients et partenaires sa double expertise d'opérateur/franchiseur (HotelServices) et de propriétaire/investisseur (HotellInvest). Du luxe-haut de gamme (Sofitel, Pullman, MGallery, Grand Mercure, The Sebel) à l'économique (ibis, ibis Styles, ibis budget, adagio access et hotelF1), en passant par le milieu de gamme (Novotel, Suite Novotel, Mercure, Adagio), Accor fait évoluer en permanence ses concepts pour satisfaire pleinement les voyageurs d'affaires et de loisirs, partout dans le monde. Le Groupe s'appuie sur un écosystème digital puissant avec notamment son portail de réservations accorhotels.com, ses sites de marque et son programme de fidélité Le Club Accorhotels.

Les 170 000 collaborateurs sous enseignes Accor évoluent dans une entreprise engagée dans la formation et le développement de ses talents, grâce à l'Académie Accor. Depuis sa création il y a 45 ans, le Groupe place l'innovation au cœur de sa stratégie pour satisfaire ses clients et bâtir une hôtellerie durable et responsable.

### **Le numérique, une priorité pour Accor**

Dans un environnement de marché marqué par l'accélération des mutations technologiques et des usages clients, le numérique est un enjeu structurant pour le tourisme, 1<sup>er</sup> produit distribué en ligne en France comme en Europe, et tout particulièrement pour Accor qui s'est récemment engagé dans une profonde transformation digitale en y consacrant d'important efforts d'investissement.

Le plan « Leading Digital Hospitality », construit autour de trois cibles, les clients, les collaborateurs et les partenaires, a pour objectif d'intégrer et de repenser la place du digital tout au long du parcours client, d'améliorer l'offre aux partenaires investisseurs et de consolider les parts de marché du Groupe en matière de distribution (montée en puissance du mobile, la personnalisation des services et fluidité du parcours des clients avant, pendant et après leur séjour notamment).

La culture de l'innovation est au cœur de la transformation digitale du Groupe qui en s'associant aux partenaires fondateurs de la Chaire d'Economie Numérique dont le ministère de la Culture et de la Communication ainsi que l'Ecole d'économie de Toulouse entend contribuer au rayonnement international de la France et mieux anticiper les prochaines évolutions digitales de notre industrie. Une initiative prometteuse pour faire émerger des positions créatrices de valeur.



## Samsung partenaire de la Chaire Jean-Jacques Laffont en Economie Numérique

---

Samsung Electronics Co., Ltd. inspire le monde et façonne l'avenir grâce à ses idées et technologies innovantes. Il réinvente ainsi le monde de la télévision, des smartphones, des objets connectés, des appareils photo, de l'électroménager, des imprimantes, des équipements médicaux, des réseaux et des semi-conducteurs. Samsung s'impose également comme le leader dans l'Internet des objets à travers ses initiatives en matière de santé numérique et de maison intelligente. Samsung emploie 307 000 collaborateurs dans 84 pays.

Pour Samsung, l'Internet des objets va avoir un impact majeur sur les sociétés, bien plus que l'électronique grand public jusqu'ici. Il concernera tous les aspects de nos vies et révolutionnera tous les secteurs d'activité. Pour que l'Internet des objets soit un succès, des entreprises dans tous les secteurs devront collaborer, construire l'infrastructure nécessaire et développer de nombreux services adaptés qui répondront aux exigences des consommateurs.

Samsung appelle à un écosystème ouvert et à la création de synergies entre les acteurs de secteurs différents pour permettre à l'Internet des objets de démontrer ses possibilités infinies.

Samsung se félicite de la création, à l'initiative de Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, de la Chaire Jean-Jacques Laffont en Economie Numérique à la *Toulouse School of Economics* (TSE) et à l'*Institute for Advanced Studies in Toulouse* (IAST). Il s'honore de faire partie, au côté d'autres acteurs du monde de l'entreprise et du numérique, des membres fondateurs pour soutenir les travaux de cette institution prestigieuse placée sous l'égide de Monsieur Jean Tirole, Président de la Fondation Jean-Jacques Laffont / *Toulouse School of Economics* (TSE) et lauréat du prix Nobel d'économie.

Samsung se réjouit de pouvoir apporter ainsi son concours au développement des études et de la recherche fondamentale dans un domaine aussi important pour l'avenir de la société que celui de l'économie numérique.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [www.samsung.com](http://www.samsung.com) et sur le blog [www.global.samsungtomorrow.com](http://www.global.samsungtomorrow.com)

### **Contacts presse Samsung Electronics France**

Henry Conseil - 01 46 22 76 43

42, rue Laugier - 75017 Paris

[agence@henryconseil.com](mailto:agence@henryconseil.com)

[www.henryconseil.com](http://www.henryconseil.com)



## **Orange, partenaire de la Chaire Numérique Jean-Jacques Laffont, en soutien à la recherche sur les impacts économiques liés à l'avènement du Numérique**

---

### **Orange, acteur phare de l'économie numérique**

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. Présent dans 30 pays, le groupe Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. Avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2013 et 159 000 salariés au 30 septembre 2014, dont 99 800 en France, le Groupe servait 240 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2014, dont 182 millions de clients du mobile et 16 millions de clients haut débit fixe.

### **Orange soutient l'enseignement supérieur et sa recherche**

Premier employeur du secteur numérique en France, Orange pense que les liens qui unissent l'entreprise et le monde académique (grandes écoles, universités) font progresser la connaissance, nourrissent les enseignements et participent à la formation de futurs professionnels qui sauront intégrer le meilleur de l'innovation pour concevoir les réseaux, les produits et services de demain. Dans le même temps, le Groupe participe aux échanges entre le monde académique et l'écosystème numérique et entend favoriser le dynamisme du débat public sur la révolution digitale.

C'est pourquoi le Groupe soutient des programmes de recherche et d'enseignement sous la forme de partenariats dans les domaines scientifique, technologique, économiques et sociétaux sous la forme de chaires de recherches et d'enseignement, de partenariats de recherches ciblées et de soutien à des filières académiques.

### **Orange, partenaire de la Chaire Numérique Jean-Jacques Laffont**

La numérisation de l'économie, qui va bouleverser tous les secteurs de services, notamment sous l'impulsion d'acteurs géants de l'Internet exploitant des modèles économiques nouveaux, est un phénomène majeur pour notre économie et notre culture. Il est indispensable d'en comprendre le fonctionnement et la dynamique, afin d'être en mesure d'en réguler les effets. Orange salue l'initiative du ministère de la Culture de s'être saisi de cette question et, en sollicitant la *Toulouse School of Economics*, de s'appuyer sur la meilleure expertise en la matière à l'échelle mondiale, dont témoigne le récent prix Nobel décerné à Jean Tirole. Orange, parmi les premiers à souligner auprès des autorités françaises et européennes les enjeux de cette transformation, soutient directement cette initiative en devenant l'un des partenaires industriels de cette Chaire. Au-delà de son soutien financier, Orange mettra sa connaissance de terrain et son expertise technique au service de travaux de la Chaire.

Ce soutien complète la contribution d'Orange déjà importante pour soutenir la recherche, l'enseignement universitaire et le débat public sur ces sujets, au travers d'autres Chaires Universitaires et de conventions de recherches avec des universités et des laboratoires. En particulier, la coopération entre Orange et l'Institut d'Economie Industrielle de Toulouse date de la création de celui-ci par Jean-Jacques Laffont et se poursuit aujourd'hui. Orange est partenaire fondateur de la Fondation Jean-Jacques Laffont sur laquelle s'appuie le financement de la *Toulouse School of Economics*.



## En participant à la création de la Chaire Numérique Jean-Jacques Laffont, Société Générale poursuit sa démarche d'open innovation

Parmi les nombreuses initiatives de Société Générale en matière d'open innovation, le Groupe participe à la création de la Chaire Numérique Jean-Jacques Laffont, organisée autour de Jean Tirole, dans le cadre de la *Toulouse School of Economics* et sous le patronage du ministère de la Culture.

Société Générale y trouve une opportunité d'enrichir son écosystème externe à l'heure où l'innovation est devenue plus que jamais facteur de différenciation et de performance. L'innovation fait partie des valeurs fondamentales du Groupe et c'est en collaborant avec l'extérieur, comme il le fait déjà avec les think-tanks, les startups, les universités et les PME innovantes dans le cadre des pôles de compétitivité, ou de sa participation au pacte PME, que Société Générale entend rester connecté avec les acteurs de la créativité digitale et co-construire la banque relationnelle de demain.

La Chaire Numérique permettra de comprendre les enjeux de création de valeur et d'anticiper les nouveaux modèles économiques générés par le développement des nouvelles technologies, de proposer une régulation de cette économie numérique, de mener des travaux sur la valorisation des actifs incorporels des entreprises ainsi que sur la maîtrise de la donnée et de sa valeur et des réflexions sur le niveau de confiance des utilisateurs et acteurs de cette économie numérique.

« Les travaux de recherche effectués dans le cadre de cette Chaire sont également au cœur de nos réflexions numériques : la protection des données, la sécurité et la confidentialité dans le Cloud et enfin les droits de propriété intellectuelle dans l'économie numérique. Le Groupe déjà leader en matière d'innovation et de services numériques\*, a fait du digital et de l'innovation une priorité de son plan stratégique au service des clients », explique Françoise Mercadal-Delasalles, directrice des Ressources et de l'Innovation du groupe Société Générale.

\* Société Générale classé n°4 des groupes du CAC 40 et première banque en matière de maturité numérique *Etude Enjeux Les Echos* (Septembre 2014)

### **Société Générale**

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être la banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes. Acteur de l'économie réelle depuis 150 ans, Société Générale emploie plus de 148 000 collaborateurs, présents dans 76 pays, et accompagne au quotidien 32 millions de clients dans le monde entier en offrant une large palette de conseils et solutions financières sur mesure aux particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels, qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- La banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec une offre multicanal à la pointe de l'innovation digitale.
- La banque de détail à l'international, services financiers et assurances avec des réseaux présents dans les zones géographiques en développement et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés.
- La banque de financement et d'investissement, banque privée, gestion d'actifs et métier titres avec leurs expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.
- Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : FTSE4Good (Global et Europe), Euronext Vigeo (Global, Europe, Eurozone et France), ESI Excellence (Europe) d'Ethibel et 4 des indices STOXX ESG Leaders.

Pour plus d'information, vous pouvez suivre le compte twitter @societegenerale ou visiter le site [www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com)



## **Le groupe Caisse des Dépôts, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique**

---

« La Caisse des dépôts et consignations et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités locales et peut exercer des activités concurrentielles. » (Code monétaire et financier. Art. L. 518-2)

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, démographique et numérique.

### **Les missions publiques de la Caisse des Dépôts :**

- La Caisse des Dépôts centralise et gère une part importante de l'épargne sur livrets (Livret A, LEP, LDD...). Sur cette ressource, elle finance la construction et la rénovation du logement social en France ainsi que d'autres priorités publiques et financera les collectivités locales à hauteur de 20 Md€ sur la période 2013 – 2017.
- Elle investit dans des projets immobiliers et d'infrastructures contribuant, aux côtés des collectivités locales, au développement territorial.
- Banquier du service public de la Justice et de la Sécurité sociale, elle gère et protège les fonds privés confiés aux professions juridiques et à des organismes d'intérêt général.
- Gestionnaire de plus de 48 régimes de retraite et de solidarité, elle couvre 7,5 millions de cotisants et 3,5 millions de retraités.
- Investisseur institutionnel majeur en France et au-delà.
- Deuxième opérateur financier du Programme d'Investissements d'Avenir portant sur des dispositifs cohérents avec ses priorités et son expertise

### **Le groupe Caisse des Dépôts est partenaire depuis l'origine de la Fondation Jean-Jacques Laffont**

Le groupe Caisse des Dépôts est l'un des membres fondateurs de la Fondation Jean-Jacques Laffont. Entré au capital dès sa création, il participe activement au conseil d'administration de la Fondation.

Par ailleurs, la Caisse des Dépôts a passé deux conventions de partenariat avec Toulouse Sciences Economiques, dont dépend la Fondation, qui permettent de mobiliser la recherche économique sur les investissements et sur les investisseurs de long terme.

Plus d'informations sur : [www.groupecaisseledesdepots.fr](http://www.groupecaisseledesdepots.fr)



## **Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques**

---

La SACD est la société des auteurs de l'audiovisuel et du spectacle vivant. Fondée par Beaumarchais en 1777, elle protège leurs œuvres, gère et défend leurs droits, mène les combats nécessaires au développement de leurs projets et à la protection de leur avenir tant en France qu'à l'international. L'environnement de la SACD est organisé pour que chaque auteur y trouve les services correspondant à ses besoins. De Beaumarchais à l'ère numérique, la SACD s'est adaptée aux besoins des auteurs et à leur environnement.

La SACD soutient la création via son action culturelle financée par la copie privée, source capitale de financement de la culture et de revenu pour les auteurs. Retrouvez tous les soutiens proposés par la SACD et par l'association Beaumarchais-SACD sur le portail des soutiens accessible depuis la page d'accueil du site [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr).

Pour la SACD, soutenir la Chaire numérique Jean-Jacques Laffont répond au besoin de réflexion économique indépendante sur les problématiques numériques liées aux secteurs culturels et au droit d'auteur. Cette chaire, constituée d'économistes et de grands chercheurs ainsi que des scientifiques de renom, apportera son éclairage sur la valeur des œuvres et les nouveaux enjeux liés à l'environnement numérique.



## **Sacem, Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique**

---

Créée en 1851 par des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, la Sacem compte aujourd'hui 153 000 membres (auteurs, compositeurs, éditeurs, auteurs-réalisateurs...) et représente plus de 90 millions d'œuvres du répertoire mondial. Société privée à but non lucratif, son fonctionnement est celui d'une coopérative. Sa mission principale est de collecter et répartir les droits des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique à chaque fois que leurs œuvres sont diffusées ou reproduites. La Sacem promeut et soutient la création dans sa diversité, par le biais de son action culturelle et s'attache à défendre, servir et protéger les intérêts de l'ensemble de ses membres.

Sacem Université, mise en place en janvier 2014, est la plateforme pédagogique de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. Elle a pour mission d'informer et de sensibiliser tous les publics aux enjeux et aux valeurs de la culture, de la musique, du droit d'auteur et de la gestion collective, aux métiers de la création, et au fonctionnement des secteurs culturels dans une approche pluridisciplinaire, à la fois historique, scientifique, économique et juridique.